



La Manche signe un partenariat historique avec la ville de Séoul

Séoul, capitale de la République de Corée et 4^e ville la plus peuplée du monde, a été consacrée, depuis 2003, par ses pairs comme la meilleure ubiquitous-city en matière d'e-government.

Ubiquitous-city, de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un cercle fermé mondial qui regroupe les territoires les plus avancés en matière de nouvelles technologies, de mise en œuvre de projets TIC et de réseaux de télécommunications...

Grâce à son avancée en matière de numérique, la Manche a été sélectionnée pour figurer parmi les 100 u-cities. Pour rappel, le département dispose d'un des réseaux en fibre optique les plus denses de France. De plus, 99.96% de la population a la possibilité d'accès au haut débit grâce aux réseaux ADSL et Wi-Fi. De plus, la politique de développement des usages du numérique attire particulièrement l'attention de regards extérieurs.

C'est dans ce cadre que le gouvernement métropolitain de Séoul, le département de la Manche et Manche Numérique ont signé une convention. La collaboration entre les deux cités numériques s'inscrit dans une logique de coopération internationale enrichissante.

Ce partenariat consiste en un accord cadre stratégique pour créer des synergies entre les deux territoires. Il permettra ainsi de créer des opportunités et s'exprimera sous la forme d'échanges entre les acteurs de chaque territoire.

La signature de cette convention revêt un aspect avant-gardiste pour le territoire manchois qui renforce ainsi sa position dans le paysage numérique mondial.

En quoi consiste concrètement ce partenariat ?

Pour les co-signataires, il s'agira de comprendre les clés du succès des conduits sur chacun des territoires dans les différents domaines d'application du numérique afin de bénéficier mutuellement d'expérimentations réussies.

D'une durée de 2 ans, l'accord se déclinera en plusieurs points :

1) Transférer des projets qui fonctionnent sur chacun des territoires et en faire bénéficier le partenaire

2) En matière d'économie numérique, permettre aux acteurs locaux d'échanger sur les projets

Favoriser la rencontre entre les entreprises séouliennes et manchoises pour stimuler les investissements mutuels entre chacun des territoires. Ainsi, ces accords pourront aboutir à des projets d'investissements réciproques.

3) Développer des projets qui se prêtent à un travail en commun

En effet, plusieurs problématiques parallèles permettront de conduire une réflexion convergente sur nombre de projets. On citera par exemples la réalisation de plate-forme de services ou encore la dématérialisation des ports...

Pour conclure ce partenariat, la Manche accueillera deux « émissaires » coréens du 17 au 19 juin : Mme. Jung-Hee Song, Maire-adjoint de l'agglomération de Séoul en charge des Technologies de l'information et de la communication et Mme. Kim Jeeyoung, responsable des relations internationales.

La Manche a déjà réussi son pari pour proposer à l'ensemble de ses citoyens, entreprises et collectivités des offres de services étoffées sur le plan du haut débit et bientôt sur celui du très haut débit. Les efforts de la Manche ne doivent pas s'arrêter en si bon chemin, ce partenariat ouvre la voie à une réflexion sur les projets de demain qui permettront au département de se distinguer. Bien plus qu'un simple échange de savoir-faire, il sera essentiel de saisir toutes les opportunités offertes par cette collaboration.

Contact presse

Cécile Guillemain

02 33 77 83 80 – cecile.guillemain@manchenumerique.fr